



## RÉPONDRE ENSEMBLE AU DÉFI DE LA MIGRATION ET DES RÉFUGIÉS: ENJEUX HUMANITAIRES

Sommet Euromed 2015 des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires, 30 novembre – 1er décembre, Bruxelles

## **CRISE SYRIENNE: AU-DELÀ DU PROFESSIONNALISME ET DU “CHARITY BUSINESS”, UNE ACTION CITOYENNE ET ENGAGÉE EST POSSIBLE!**

*Dr. Kamel Mohanna*

*Président et fondateur d'Amel Association International  
Coordinateur général du réseau des ONG arabes et libanaises  
Professeur de pédiatrie à l'Université Libanaise*

Les conflits armés actuels sont la cause de destructions et de déplacements de population massifs. Les chiffres sont significatifs : 60 millions d'individus ont été obligés de quitter leur foyer, voire leur pays<sup>1</sup>. Aussi, le nombre de personnes enregistrées auprès du Haut-Commissariat des

<sup>1</sup>Assemblée Générale, 70<sup>e</sup> session, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> sessions plénières, *Assemblée générale : le 70<sup>e</sup> débat général s'ouvre par un hommage à l'ONU, « née des cendres de la guerre », et avec de nettes divergences sur le conflit syrien*. Nations Unies [en ligne]. 28/09/2015. Available at : <http://www.un.org/press/fr/2015/ag11692.doc.htm>

Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) ne cesse d'augmenter : fin 2013, 11,7 millions d'individus étaient prises en charge par cette agence des Nations Unies<sup>2</sup>. Par ailleurs, au Yémen, 80% de la population (soit environ 21 millions de citoyens yéménites) nécessitait une aide humanitaire d'urgence<sup>3</sup>. De manière plus générale, chaque année, plus de 170 millions de personnes sont affectés directement par les conflits armés.

La **crise migratoire actuelle est aujourd'hui un problème international, qui dans ce sens demande une réponse internationale**. En effet, les déplacements de populations ont des effets considérables sur les pays frontaliers des zones de conflits. Prenons par exemple le cas de la Syrie et de son voisin, le Liban. La crise syrienne a des effets multiples et considérables sur le Liban dans différents domaines ; le premier étant humanitaire. Selon le gouvernement, le Liban, dont la population s'élève à 4 millions d'habitants, accueille actuellement 1,5 millions de réfugiés, dont 1,1 million sont enregistrés auprès de l'UNHCR<sup>4</sup>. Cela correspond à 20 millions de réfugiés arrivant soudainement en France.

De plus, il est estimé que 1,5 million de Libanais sont actuellement dans une telle situation de vulnérabilité qu'ils ont besoin d'assistance<sup>5</sup>. La Banque Mondiale a estimé les pertes économiques au Liban dues à la crise syrienne à 7,5 milliards de dollars. Dans ce sens, comment l'Etat libanais peut-il prendre soin de ses citoyens alors que son économie souffre considérablement ? A nouveau, envisageons un tel scénario en France, en Angleterre ou en Allemagne : de telles pertes économiques seraient catastrophiques, pour les pays eux-mêmes comme pour l'économie mondiale.

Finalement, le fardeau de la crise syrienne est aujourd'hui majoritairement supporté par les pays limitrophes de la Syrie. Pourtant, la paralysie politique dans laquelle sont englués ces pays n'aide en aucun cas à amortir le déclin auquel ils doivent faire face. Dans ce sens, le rôle de la société civile est essentielle pour compenser les lacunes des Etats, et il paraît nécessaire que cette société civile a un rôle essentiel dans la gestion de la crise des réfugiés. Les sociétés civiles du Nord comme du Sud doivent être mises à contribution.

## **Le rôle des ONG locales, un catalyseur pour le changement : l'exemple d'Amel Association**

Le rôle des ONG locales au Liban, en premier lieu l'ONG civile et non confessionnelle Amel Association<sup>6</sup>, est un exemple frappant de l'importance d'offrir une réponse à la crise syrienne correctement conçue.

Le **Liban** a actuellement la plus forte concentration de réfugiés au monde, au prorata de sa population : **plus de 40% de la population libanaise est d'origine réfugiée**. Certains de ces réfugiés sont au Liban depuis le début de la crise en 2011, et avec l'absence actuelle de solution politique en Syrie, il semblerait que cette période se prolonge au moins quelques années. Considérer la crise syrienne comme une **urgence n'est plus viable**, toutes les interventions

<sup>2</sup> UNHCR, *Les réfugiés en chiffres*. Disponible en ligne : <http://www.unhcr.org/pages/4aae621e2ab.html>

<sup>3</sup> Assemblée Générale, 70<sup>e</sup> session, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> sessions plénières, *id.*

<sup>4</sup> UNHCR, *Syrian Regional Refugee Response*. Disponible en ligne : <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/country.php?id=122>

<sup>5</sup> OCHA, *Lebanon Crisis Response Plan 15-16*. Disponible en ligne : <http://www.unocha.org/cap/appeals/lebanon-crisis-response-plan-2015-2016>

<sup>6</sup> Pour plus d'informations sur la vision d'Amel Association voir Dr. Kamel Mohanna, *La réponse humanitaire à la crise syrienne: et si une autre action, citoyenne et engagée, était possible?* Confluences Méditerranée, n°92, Hiver 2014-2015; ou consulter les interventions publiques du Dr. Mohanna sur <http://www.amelfrance.org/Actualites/>

concernant la réponse à la crise doivent être menées dans une **optique de développement et de durabilité**. Prenons l'exemple de l'**éducation**. Les premières victimes indirectes de la crise syrienne sont les enfants et adolescents en âge d'être scolarisés mais qui, à la vue de leur absence de foyer et de stabilité, sont en passe de devenir la génération perdue de la crise syrienne. Le nombre sans cesse croissant de ces enfants au Liban a écrasé le système public libanais, et dans l'optique de ne pas entraver d'avantage l'avenir de cette jeunesse, des stratégies innovantes doivent être mises en place pour assurer leur éducation. Actuellement, plus de 30% de la population réfugiée syrienne au Liban est âgée de 5 à 17 ans. De ceux-ci, **seul 38% (150 000 des 400 000 enfants au total) suivent une éducation publique au Liban**. Le Ministère de l'Éducation, l'UNICEF et l'UNHCR estiment que 200 000 enfants pourraient être inscrits à l'école en 2015-2016, laissant de ce fait **50% des enfants réfugiés syriens hors du système scolaire**. Aussi, les réfugiés sont répartis dans **plus de 1 400 villes et villages et 1 700 camps informels**. De la même façon que la population libanaise, ils ont besoin d'éducation, de soins de santé et des services sociaux de base. Il est estimé que chaque année, **15% des réfugiés auraient besoin d'une consultation hospitalière** ou d'un accueil aux urgences ; pourtant, le taux d'accueil n'est aujourd'hui, selon les données du Ministère de la Santé Publique, que de 6%. **Cet écart important entre les besoins réels et les solutions apportées** est dû au manque de fonds, qui entre autre ne permet pas aux réfugiés syriens d'accéder aux soins hospitaliers qui leur seraient nécessaires.

Pour faire face à ce scénario d'extension des besoins et diminutions des ressources disponibles pour y répondre, ayant de ce fait des **conséquences économiques, sociales, politiques et sécuritaires majeures au Liban, la société et les acteurs locaux, notamment les municipalités et les ministères, doivent être considérés comme les sources réelles de l'action et les leviers du changement**. Fortes de leur expérience sur le terrain, ces acteurs possèdent une expertise significative au sein de ces contextes. Au travers de leurs années de travail engagé sur le terrain, ces structures locales bénéficient de la confiance des communautés locales, et donc d'une certaine légitimité. Du fait de ces expériences formatrices qui les ancrent dans les communautés locales, ces **ONG locales devraient être tenues en meilleure estime par la communauté internationale**.

Dans ce sens, **Amel Association International** peut indéniablement être considérée comme un **modèle et pionner de l'action humanitaire** au Liban. Amel est une association civile, non gouvernementale et non confessionnelle, créée au Liban en 1979 suite à la guerre civile et à l'occupation israélienne du sud du Liban. La stratégie d'Amel est fondée d'abord sur l'offre de services de base. Au travers de ses 24 centres, ses 6 cliniques mobiles et les 800 personnes qui s'impliquent et travaillent pour défendre la vision d'Amel, l'organisation met en œuvre de vastes projets, concernant notamment la santé et la santé mentale, l'éducation, la protection de l'enfance, la formation professionnelle, le développement rural, les questions de genre et de droits humains. Les programmes mis en place par Amel visent particulièrement les populations les plus vulnérables et marginalisées au Liban, sans discrimination liée à la nationalité ou à l'appartenance politique ou confessionnelle. L'objectif final d'Amel est de renforcer la culture des droits au Liban, parmi les citoyens comme les réfugiés, tout en promouvant l'accès à la justice et au droit et la participation à la vie publique. Depuis le début de la crise syrienne, **Amel a offert environ un million de services aux populations affectées par la crise**.

Amel est ainsi basée sur la vision d'une **société participative**, au sein de laquelle l'humanité inhérente à tout individu est respectée, au sein de laquelle l'autonomie économique et sociale des différentes populations locales est mise en avant et encouragée. Amel souhaite contribuer à la

création d'une **société démocratique** et d'un Liban prospère où les individus vivraient en harmonie. Dans ce sens, l'association à adopter le slogan « **Pensée positive et optimisme permanent** » et la **théorie des 3Ps** (Les *Principes* définissent une *Position* mise en *Pratique*).

Forte de plus de trente ans d'expérience au Liban, **Amel est devenue en 2010 une organisation internationale** par l'ouverture d'un bureau à Genève, et est **enregistrée en France** depuis 2015. L'objectif d'une telle internationalisation est **l'unification du Nord et du Sud au travers d'objectifs humanitaires communs**, de travailler dans **l'intérêt réel des populations en** s'engageant pour la cause juste des peuples, en premier lieu la **cause palestinienne**, et de maintenir une **distance par rapport à l'opinion politique**. Du fait de son développement internationale, Amel a pu développer de nouveaux partenariats avec d'autres ONG ; c'est le cas notamment de Médecins du Monde, Medico International ou d'Oxfam. Renforcée par la confiance des communautés locales, l'organisation a acquis la reconnaissance des organisations internationales. Néanmoins et bien que l'on reconnaisse indéniablement l'importance des ONG internationales dans la gestion de certaines crises, cette gestion de l'action humanitaire peut parfois être remise en question.

### **Le besoin actuel de partenariats Nord/Sud plus forts et équitables pour un humanitaire plus responsable**

Alors que la **solidarité a longtemps guidé l'action humanitaire**, ce milieu est aujourd'hui soumis à la **course au financement** et à la croissance d'activité des ONG internationales. Après la guerre civile libanaise, au début des années 1990, et avec la chute de l'URSS, sont arrivés au Liban des « **donneurs de leçons** », surprenant considérablement les acteurs humanitaires de l'époque. Notre expertise fut réduite à très peu par rapport aux « cadres logiques », « indicateurs de performance » et autres outils d'évaluation, qui, aussi utiles soient-ils, ne permettent pas d'éclairer la réalité du terrain. Beaucoup de ces **ONG internationales sont devenues des outils de pouvoir des puissances étrangères**, cherchant à nous apprendre le travail que l'on faisait depuis des années. Dans le contexte actuel, la majorité des partenariats existant entre ONG nationales et internationales ne sont pas fondés sur le **respect et le partage équitables des pouvoirs**. **Les agences internationales voient généralement la collaboration avec les acteurs nationaux et locaux comme une contrainte**. De tels partenariats peuvent devenir à terme vecteurs d'incompréhension et de défiance, et par conséquent impacter et endommager les relations anciennes existantes entre les ONG locales et les **communautés bénéficiaires**. De plus, une telle intervention, voire ingérence internationale dans le domaine humanitaire peut être perçue comme une **nouvelle forme de néo-colonialisme**.

Pourtant, une gestion partielle de la crise syrienne n'est pas viable. En refusant de considérer le contexte spécifique au sein duquel évoluent les **organisations internationales, celles-ci marginalisent des acteurs locaux majeurs**. Les acteurs nationaux sont souvent exclus des réponses aux crises humanitaires tandis que les acteurs internationaux en assument pleinement la gestion. Aussi, la dépendance financière des organisations locales aux principaux pays industrialisés et développés engendre un regain d'**absence de solidarité**. En utilisant des **modèles de développement fondés sur leurs propres normes et standards dans des zones à la compréhension complexe**, les organisations internationales entrent ainsi dans une forme de **néo-colonialisme du secteur humanitaire**. Heureusement, Amel Association est capable

d'assurer 53% de ses financements à travers la participation des bénéficiaires, les revenus des frais de location de ses propriétés et son dîner de gala biennuel. Cette **autonomie et cette indépendance se reflètent dans l'organisation interne d'Amel et dans le choix de ses programmes**. Ainsi, nous sommes en mesure de développer des **relations de confiance** avec plusieurs partenaires, tout en mettant en place des projets ambitieux et innovants.

Malheureusement, la **déviaton des valeurs humanitaires** semble irrémédiable : nous sommes passés de la **solidaire humanitaire** au « **charity business** » et aux **BONGOs** (*Business Oriented Non Governmental Organizations*). Les principes d'humanité, de solidarité et d'engagement ont été remplacés par celles de **professionnalisme**, de **technicité** et d'**industrie de l'aide**. Pire sont les sommes considérables que les agences internationales consacrent à **l'administration et à la coordination, à la visibilité et à la sécurité**. Ainsi, les populations marginalisée et vulnérables, nécessitant une assistance d'urgence, ne reçoivent pour la plupart d'une **part minime de l'aide initiale**. Selon *The Guardian*, « *moins de 2% des fonds humanitaires vont directement aux ONG locales* ». <sup>7</sup> En définitive, cette logique de « **charity business** » ne fonctionne guère. Malgré les tentatives de rétablissement de la balance des inégalités entre les ONG internationales et locales faites par la communauté internationale et les Nations Unies, l'écart et les inégalités persistent, plus que jamais. Les **Nations Unies, face à l'échec de sa politique sécuritaire**, ont choisi de mettre l'accent sur le « **développement durable** ». Pourtant, les faits sont significatifs : alors que l'on comptait **400 millions d'individus vivant sous le seuil de pauvreté**, nous atteignons maintenant le chiffre de **2 milliards**. Alors que les inégalités augmentent considérablement et que la pauvreté ne cesse de s'accroître, sur la même période, le **nombre de millionnaires est passé de 10 à 550**.

Amel est un modèle et un exemple pour la communauté internationale et les ONG internationales. En effet, l'association plaide pour le retour aux **principes de solidarité et d'engagement guidant l'action humanitaire**. Par exemple, dans le cas syrien, l'**absence de solidarité des pays du Nord** est flagrante. L'écart entre les slogans et la réalité sur le terrain se fait ressentir. En effet, les Etats occidentaux sont les défenseurs traditionnels des droits de l'homme ; néanmoins, la **crise actuelle des migrants**, où des **réfugiés sont abandonnés à une mort certaine en Méditerranée**, est un exemple concret du fait que l'action humanitaire est bien plus un **prétexte d'intervention** pour l'Europe et l'Amérique qu'une réalité.

Finalement, toute solution doit prendre en compte, avant toute chose, une **meilleure coopération et collaboration entre les parties prenantes**. D'abord, la **société civile des pays du Sud peut être tout à fait utile et active dans la mise en place d'une meilleure réponse aux crises humanitaires**, notamment dans le cas syrien. Les **ONG locales sont** essentielles à un processus de pacification. Dans le même temps, l'Europe doit aider le Liban, et plus général tous les pays arabes accueillant des réfugiés syriens, à aider la Syrie. La mise en place d'un **réel dialogue entre les acteurs impliqués est nécessaire au développement d'une stratégie résiliente et durable** pour faire face à la crise syrienne. Mais surtout, l'Europe doit s'impliquer directement dans la gestion de la crise syrienne en acceptant d'accueillir une partie des réfugiés syriens vivant actuellement dans les pays limitrophes de la Syrie. Le Liban, avec sa population de 4 millions d'habitants, est considéré comme une situation d'urgence depuis plus de 40 ans, et accueille pourtant 1,5 millions de réfugiés syriens actuellement. Dans le même temps, l'Europe, avec une population totale de plus de 500 millions d'habitants, ferme ses frontières.

---

<sup>7</sup>Less than 2% of humanitarian funds go directly to local NGOs. The Guardian [online]. Disponible en ligne : [http://www.theguardian.com/global-development-professionals-network/2015/oct/16/less-than-2-of-humanitarian-funds-go-directly-to-local-ngos?CMP=share\\_btn\\_link](http://www.theguardian.com/global-development-professionals-network/2015/oct/16/less-than-2-of-humanitarian-funds-go-directly-to-local-ngos?CMP=share_btn_link)

## **Le nécessaire rôle européen dans la sécurisation du passage des réfugiés vers l'Europe et l'amélioration des conditions de vie et perspectives dans les camps**

L'Europe doit s'investir directement dans la gestion de la crise des réfugiés. Du fait de l'absence de perspectives de long-terme dans les camps de réfugiés au Moyen-Orient (notamment en Jordanie, au Liban et en Turquie) et de l'absence de volonté de la part des pays du Golfe d'accueillir des Syriens, de plus en plus de réfugiés tentent le passage de la Méditerranée vers l'Europe. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) estime le nombre de migrants détectés aux frontières européennes à **plus de 750 000** entre janvier et novembre 2015 ; en comparaison, 280 000 détections ont été comptabilisées pour toute l'année 2014.<sup>8</sup> Plus de 700 000 personnes ont soumis une demande d'asile en Europe.<sup>9</sup> Ces individus ne viennent pas en Europe pour obtenir les allocations familiales ou des indemnités chômage ; ils ne viennent pas en Europe pour voler le travail des habitants locaux ou imposer une certaine façon de vivre, idée répandue par un certain nombre de partis européens d'extrême-droite. Ils tentent de **fuir la guerre, de sauver leurs vies, celles de leurs familles et de leurs enfants**. Malgré cela, beaucoup de réfugiés doivent par la suite évoluer dans des conditions de vie déplorables et dans un climat d'insécurité, notamment dans les camps de réfugiés informels. En effet, la majorité des **demandes d'asile faites en Europe sont rejetées** : c'est le cas par exemple à Calais, en France. En 2014, l'ensemble des pays européens a offert l'asile à 184 665 réfugiés.<sup>10</sup> La même année, le nombre de demandes s'élevait à 570 000.<sup>11</sup> Où sont actuellement ces migrants rejetés par la « **Forteresse Europe** » ? Dans quelles conditions vivent-ils ?

Paradoxalement, la responsabilité politique et juridique devrait mener à une ouverture des frontières européennes. En effet, le **statut de « réfugié » est officiellement reconnu en droit et par la communauté internationale au travers des Conventions de Genève. Le terme de réfugié doit ainsi s'appliquer à toute personne qui**

qui, par suite d'évènement [ ... ] craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont il a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels évènements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.<sup>12</sup>

L'article 33 stipule clairement que

Aucun des Etats contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques.<sup>13</sup>

---

<sup>8</sup> *Migrant crisis: Migration to Europe explained in graphics*. BBC [online], 09/11/2015. Disponible en ligne : <http://www.bbc.com/news/world-europe-34131911>

<sup>9</sup> *Id.*

<sup>10</sup> *Id.*

<sup>11</sup> *Id.*

<sup>12</sup> Nations Unies, *Convention et protocole relatifs au statut des réfugiés*. 28/07/1951, Article 1, « Définition du terme réfugié ». Available at : <http://www.unhcr.fr/4b14f4a62.html>

<sup>13</sup> Nations Unies, *Convention et protocole relatifs au statut des réfugiés*. *Id.* Article 33.

**Non seulement les réfugiés sont protégés par le droit public international, mais également par le droit européen. Selon l'article 2 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), « Le droit de toute personne à la vie est protégé par la loi ».**<sup>14</sup> L'article 5 de la CEDH stipule que « toute personne a droit à la liberté et à la sûreté ». Aussi, la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme impose aux Etats contractants un effort en amont pour éviter autant que possible la mort d'individus. Pourtant, selon l'OIM, plus de **2 800 migrants ont été déclarés morts après avoir tenté de traverser la Méditerranée** – au total, **3 406 individus sont morts en Méditerranée en 2015.**<sup>15</sup> **Peut-on considérer que les droits international et européen sont respectés alors que des personnes continuent à mourir aux portes de la « Forteresse Europe » ?** Il semblerait intéressant d'envisager pour les familles de réfugiés morts la possibilité de **recourir à la Cour Européenne contre les Etats contractants.** Aussi, c'est la responsabilité politique des Etats européens qui est mis en question dans ce cas. De plus, il est indéniable que les pays européens pourraient **retirer des bénéfices économiques** à l'accueil de réfugiés. Par exemple, l'**Allemagne** continue d'être la destination envisagée la plus populaire dans la population de réfugiés. Elle a reçu le plus grand nombre de demandes d'asile, **avec plus de 331 000 demandes à la fin du mois d'octobre.** Sachant que la population allemande est **vieillissante**, au point qu'une inversion de la courbe démographique soit attendue dans les prochaines années, un afflux de réfugiés pourrait pallier à ce **problème démographique.**

Finalement, il semble inacceptable qu'un pays tel que le Liban, avec une population de seulement 4 millions de citoyens et d'importants problèmes politiques, économiques et géopolitiques, accueille plus de 1,5 million de réfugiés, tandis que des pays développés européens comme la France n'accepte qu'un quota de 13 000 réfugiés. Les pays européens, et plus généralement les pays développés, ont le devoir d'aider les pays limitrophes de la Syrie dans la gestion de la question des réfugiés ; mais aussi, ces pays doivent s'impliquer directement et concrètement dans cette question.

En suivant l'objectif qu'elle s'est proposée, c'est-à-dire assurer à tous les peuples de vivre avec dignité, y compris les populations affectées par les crises et les réfugiés, l'association Amel plaide pour différentes recommandations.

- **Une solution politique à la crise syrienne doit être mise en avant et encouragée, afin de résoudre le scénario tragique qui se déroule actuellement.**
- **Tous les acteurs humanitaires doivent fonder leur action sur la solidarité et éviter la mise en œuvre d'actions purement techniques ou impulsée par des intérêts économiques, c'est-à-dire en empêchant l'émergence et le développement des BONGOs (Business Oriented Non Governmental Organizations).**
- **Les pays occidentaux doivent assumer plus de responsabilités en supportant une partie du fardeau, c'est-à-dire en acceptant un nombre plus important de réinstallations, et en maintenant ses engagements financiers : au moins 10% de la population réfugiée doit absolument être réinstallée. Tous les Etats doivent s'engager à s'assurer que les populations se retrouvant sur leurs territoires puissent vivre dans la dignité. La société civile peut et doit compléter ce rôle.**

---

<sup>14</sup>Union Européenne, *Convention européenne des droits de l'homme*. Article 2. Available at: [http://www.echr.coe.int/Documents/Convention\\_ENG.pdf](http://www.echr.coe.int/Documents/Convention_ENG.pdf)

<sup>15</sup>*Migrant crisis: Migration to Europe explained in graphics*. BBC [online], 09/11/2015. Available at: <http://www.bbc.com/news/world-europe-34131911>

- **Tous les acteurs humanitaires doivent coopérer pour assurer la mise en oeuvre services de base en créant des partenariats justes et équitables, gardant cette expression en mémoire : « nous sommes un monde, avec un futur ».**
- **Tous les acteurs humanitaires doivent supporter les pays limitrophes de la Syrie en mettant en œuvre des programmes sanitaires et éducatifs, afin que tout individu puisse accéder à ce qui est un droit fondamental, y compris des services sociaux.**
- **Tous les acteurs humanitaires doivent empêcher la mise en place d'un double standard entre le Nord et le Sud et promouvoir une action humanitaire juste et opposée au néo-colonialisme.**
- **Tous les acteurs de la société civile, du Nord et du Sud, doivent travailler en collaboration pour développer des partenariats justes pour un monde plus humain. Il semble nécessaire d'influencer les politiques publiques pour pousser au changement politique et social. Cela requiert cependant une vision compréhensive du développement : la crise syrienne n'est plus une situation de crise. Il est aussi nécessaire d'appuyer la mise en place de programmes de développement durable et de financements de long-terme.**